

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 35 (1988)
Heft: 10

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La protection civile dans le canton du Jura

Une enfance difficile

Mpl/C.B. Dans le cadre de notre rubrique consacrée aux cantons francophones, nous avons rencontré Hubert Gunziger, chef de l'Office cantonal de la PCi du Jura. A la tête de l'office depuis 1985, il nous expose la situation de son canton, et les problèmes spécifiques de la PCi jurassienne.

A ses débuts, l'Office cantonal de la PCi s'est trouvé confronté à un énorme travail administratif: la reprise des dossiers, transférés de Berne à Porrentruy. Il s'est également heurté aux problèmes financiers que rencontrent les petites communes jurassiennes.

En effet, créé en 1978, le Jura est avant tout un canton rural, caractérisé par une structure démographique particulière, soit:

- deux villes principales, Porrentruy et Delémont, rassemblant un tiers de la population
 - une multitude de villages et de bourgs dont un grand nombre n'atteignent pas les 1000 habitants.



Or, la modification de la loi fédérale sur la PCi entrée en vigueur la même année astreignait toute commune de moins de 1000 habitants à créer les structures nécessaires aux tâches de la PCi. Les petites municipalités à faible capacité financière n'ont pas pu assumer de suite les dépenses liées à la PCi, ralentissant nettement le travail de l'Office cantonal. A cet handicap se sont ajoutés les différents retards accumulés entre l'acceptation du plébiscite par le peuple jurassien et la création définitive du canton, dus notamment à l'instabilité politique de cette période. Au départ, les communes étaient réticentes à investir des sommes considérables dans des projets de construction d'abris. Cette crainte contribuait ainsi au ralentissement des consultations communales dans le cadre de la PCi. Pourtant, grâce à la détermination de l'Office cantonal de PCi, les communes prirent très vite conscience des besoins de la population, s'efforçant de suivre les directives fédérales, et multiplièrent les projets de constructions d'abris. «Un tel succès est dû particulièrement à notre politique d'information.» Par ces propos, Hubert Gunziger tient à souligner les efforts d'ouverture et de communication entrepris par son Office.

Un réel souci d'information

Subventionné à raison de 70 % par la Confédération, le taux le plus élevé de suisse, le Jura bénéficie d'une aide considérable et pourrait, de ce fait, investir sans hésitations.



Exercice combiné Pci – Troupes PA à Courrendlin («Morgenröte 1987»).

(OcPCI-Jura)



Le Jura: invitation à la randonnée

(Office du tourisme)

Or, les communes ne semblent pas maîtriser totalement les modalités de ces subventions. Le rôle de l'Office de la PCi est d'abattre ces craintes et d'expliquer les possibilités de collaboration entre la Confédération, le canton et les communes. Un investissement personnel qui se traduit par la visite de M. Gunziger aux 82 responsables du canton: Les projets sont discutés, modifiés selon les nécessités et besoins de chaque localité. Les premiers bilans de cette politique démontrent une nette progression quant à la construction des abris protégés. Le Jura assure à ce jour une place protégée à 70 % de sa population. Bilan plus que positif!

Cette politique d'information «directe»

Conférence de presse
dans le cadre de l'exercice
«Morgenröte 1987».
Au premier plan M. Gunziger.
(OcPCi-Jura)



s'applique également à la population du canton, que ce soit par des séances d'informations de l'Office cantonal de la PCi ou par l'intermédiaire de la presse locale. A ce sujet, M. Gunziger visite tous les cours de la PCi: «Il est important de maintenir le dialogue entre les autorités et la population», et plus spécialement avec les personnes engagées dans la protection civile. «En effet, la qualité, le niveau de la PCi dépendent étroitement de la motivation du personnel, d'où la nécessité d'un dialogue entre l'Office cantonal et les participants, par l'intermédiaire des instructeurs. Quant à la population jurassienne, elle est périodiquement informée par la presse avec qui nous collaborons dans la meilleure des ententes.»

L'Office cantonal renseigne volontiers les journalistes sur ses directives, projets et constructions en cours. Comme une association cantonale de la PCi n'existe pas, c'est la presse régionale et locale qui assume un rôle de promotion. Pourtant, une association cantonale de PCi serait la bienvenue: elle permettrait à l'Office cantonal de se concentrer sur les problèmes spécifiques et techniques, l'initiative privée est donc vivement sollicitée par les autorités.

Objectif 1990

«Le travail à fournir est considérable», précise encore M. Gunziger. «Pour satisfaire à la législation fédérale et aux besoins de la population en abris protégés, nous devrions disposer de plus de personnel, au sein de l'instruction notamment. Les capacités de l'Office cantonal sont largement dépassées.» Les objectifs principaux sont, d'une part, d'organiser et de planifier les infrastructures de la PCi dans les communes encore sous-équipées et, d'autre part, de poursuivre la construction des abris protégés et, par cela, de maintenir une bonne politique d'information. □

La protection civile au 69^e Comptoir Suisse de Lausanne

La carte de la transparence

Mpl. En se présentant à un très large public à l'occasion du dernier Comptoir Suisse (du 10 au 25 septembre), la protection civile a fait preuve d'une approche originale, axée sur le dialogue et la communication.

Une thématique innovatrice

Le stand de la PCi, qui s'inscrivait dans le programme d'activités commémorant ses 25 ans, dressait un portrait général de la protection civile, de ses tâches, sous la forme d'une exposition fort bien présentée et très didactique. Situé dans la rampe du futur parking de Beaulieu, ce stand reproduisait les principales caractéristiques d'un abri de protection, tout en proposant au public un certain nombre de supports visuels tels que films-vidéo, panneaux, démonstration de matériel, jeux, etc. Le tout assorti d'un concours qui connut un franc succès.

Pour répondre aux questions, des spécialistes, deux par canton, se tenaient à la disposition du public: c'est ainsi que les très nombreux visiteurs ont pu approfondir leurs connaissances de la PCi. A ce niveau-là, on peut donc dire

que l'opération a été couronnée de succès.

Présence d'Elisabeth Kopp

Invitée, dans le cadre de cette exposition, par Daniel Schmutz – chef du Département de la Prévoyance sociale et des Assurances du canton de Vaud –, la Conseillère fédérale Elisabeth Kopp a présenté un bilan des activités de la PCi au cours des dernières années. Après avoir félicité les responsables de la PCi vaudoise pour la parfaite organisation de cette présentation, elle a tenu à souligner l'importance, pour la PCi, d'une politique basée sur l'information, l'ouverture, la transparence. Et mis en exergue, dans ce domaine, le rôle important tenu par les communes, tant il est vrai qu'elles sont en première ligne, face au citoyen, pour faire la preuve de l'efficacité de la protection civile. «Il faut, a dit Mme Kopp, que la population connaisse les structures de notre PCi, et qu'elle se sente responsable de son organisation.»

La Conseillère fédérale, prenant à son compte le rapport du groupe de travail du Département de Justice et Police, a ensuite souligné l'importance de la formation de nouveaux instructeurs professionnels, le recrutement de ces derniers ne se faisant pas sans problèmes. Elle a, enfin, exprimé sa déception quant à l'engagement des femmes: la PCi compte à ce jour dans ses rangs 15 000 volontaires féminines, alors que ses besoins réels se montent à près de 100 000!

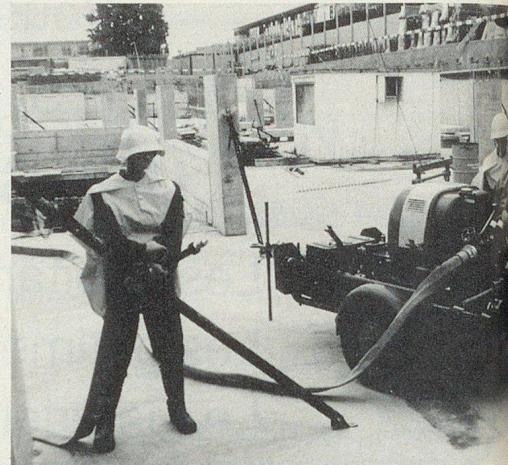
Elisabeth Kopp a donc profité de cette occasion pour lancer un appel à toutes les femmes «afin qu'elles s'engagent dans la mission humanitaire qu'est la protection civile».

Une expérience à renouveler

L'intérêt manifesté par les visiteurs tout au long de ces quinze jours du Comptoir montre bien la nécessité d'un vrai dialogue entre, d'une part, la PCi, ses offices cantonaux, les communes et, d'autre part, la population de notre pays. C'est ainsi que l'expérience lausannoise a été renouvelée à la Foire de St-Gall et à Lugano, dans le cadre de la Foire tessinoise. □



La conseillère fédérale Elisabeth Kopp en visite.
(ASL)



Scène de démonstration.

(mpl)



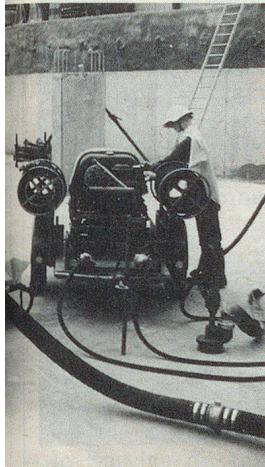
Le coin des enfants.

(mpl)

Vue de l'entrée.

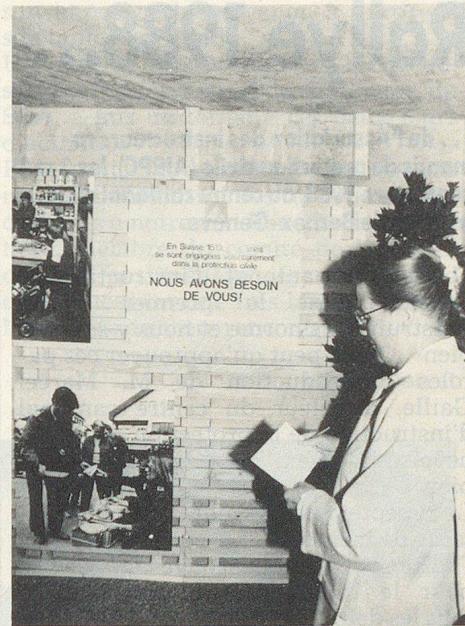
(mpl)





Services de l'aide à la population. En effet, les hommes de la Protection Civile sont également très actifs dans le secteur de l'aide à la population. Ils sont responsables de l'assistance aux personnes démunies, de l'aide aux sinistrés, de l'assistance aux personnes âgées et aux personnes handicapées, et de l'aide aux personnes victimes d'accidents. Ils sont également responsables de l'assistance aux personnes victimes d'accidents, et de l'aide aux personnes victimes d'accidents.

Ensuite, les hommes de la Protection Civile sont également très actifs dans le secteur de l'aide à la population. Ils sont responsables de l'assistance aux personnes démunies, de l'aide aux sinistrés, de l'aide aux personnes âgées et aux personnes handicapées, et de l'aide aux personnes victimes d'accidents. Ils sont également responsables de l'assistance aux personnes victimes d'accidents, et de l'aide aux personnes victimes d'accidents.



Place aux femmes.

(mpl)



Rallye 1988...

... de l'Association des instructeurs romands de protection civile (AIRPC), les 3 et 4 septembre 1988, au centre cantonal d'instruction de Bernex-Genève.

«Le centre cantonal d'instruction de Bernex, c'est le premier centre construit hors norme et nous y sommes bien». On ne peut qu'approuver ces paroles d'introduction de M. Marcel Gaille, directeur du centre cantonal d'instruction de la protection civile genevoise. Bernex, c'est vrai, on y est bien.

Le 3 septembre dernier, une cinquantaine de membres et accompagnants de l'AIRPC se sont retrouvés au centre pour le traditionnel rallye organisé tous les deux ans.

L'après-midi du vendredi, l'équipe de la commission rallye avait préparé le parcours et les 12 postes des «joutes techniques et sportives». En effet, les épreuves étaient concentrées sur l'aire du centre, aucun déplacement en voiture n'étant prévu. Six équipes ont joué d'adresse et de dextérité face aux diverses épreuves. Citons au passage le découpage dans une plaque de métal du sigle AIRPC, la pompe à eau qu'il fallait manier les yeux bandés pour remplir un bidon à travers un pneu, la concentration électrique du fil à sonnette «zig-zag» de l'ami André Christ. José Hirt, dont l'imagination fertile ne demeure jamais en reste, avait organisé divers jeux d'adresse et de réflexe, où ne manquaient ni le tir à la carabine, le gonfler de ballons, les fléchettes et autre jeu du mot caché. Les services sanitaires, d'abri et des transmissions étaient également fort bien représentés. C'est en vain que la plupart des participants ont exercé leur sagacité pour découvrir les deux objets insolites, d'origine marocaine, apportés par le président André Moser. Le petit récipient en terre, en forme de couvercle de théière était en fait un pot de maquillage et l'épi de paille enrobé d'un ruban de fibre brunâtre était une ingénue sorte



Le pavillon des prix avec le challenge remis en compétition pour la quatrième fois.

de dentifrice. Les utilisateurs détaillent un morceau de cette fibre, la mâchent et assurent ainsi leur hygiène dentaire. Encore fallait-il le savoir... Le trophée du rallye, le toujours magnifique samovar, détenu par l'équipe du CRIO, a finalement été remporté de haute lutte par l'équipe de Genève composée par Daisy A., la famille Yves D., benjamin compris, et Michel V. Copieusement arrosé selon une coutume bien établie, le samovar sera remis en jeu dans deux ans. En effet, une équipe doit le remporter trois fois de suite pour en devenir définitivement propriétaire.

La soirée s'est déroulée au collège du Bosson, à Onex, en présence de M. Marcel Gaille, directeur du service cantonal de la PCi et de M. Carlo Lamprecht, conseiller municipal de la ville d'Onex. Un succulent repas, servi par une sympathique et dévouée équipe de cuisine, a fait le délice de tous les hôtes.

Le dimanche matin, les participants se sont réunis à l'Aéroport de Cointrin, dans la nouvelle et impressionnante halle de fret. M. Francis Walpen, chef des services de l'administration générale et de l'OPE de l'Aéroport, a présenté un exposé très vivant sur l'organisation des services de l'Aéroport, que le milieu professionnel a baptisé du terme évocateur de «porte-avions»: une piste et les accessoires. C'est une grande ville de 4000 à 5000 personnes qui travaillent dans 120 entreprises différentes. L'Aéroport appartient à l'Etat de Genève et il a une régie, la Direction de l'aéroport (420 personnes), qui englobe les services suivants:

- le Service de sécurité de l'aéroport (SSA), composé de sapeurs d'aviation, chargé de missions de contrôle et de sécurité (118 personnes armées);
- le Service du trafic de l'aéroport, la police de la route de l'aéroport,



La valeur n'attend pas le nombre des années! L'équipe victorieuse l'a démontré avec succès.



Les participants et les invités à cette journée technique réunis pour la photo de famille AIRPC.

- chargé de la mise en place et du contrôle des avions;
- les Services commerciaux (finances), en gros 60 millions de recettes et 40 millions de dépenses (personnel et salaires);
 - le Service de maintenance et d'entretien (80 personnes), assuré par des entreprises spécialisées;
 - le Service de la planification, soit les ingénieurs, chargé de l'aménagement et de l'avenir de l'aéroport (réfection de la piste);
 - le Service de presse et d'information, qui comprend notamment 14 hôtesses pour la réception des personnalités officielles (VIP);
 - le Service du protocole et de l'accueil;
 - les Services de l'administration générale (service du personnel).

Le capitaine Duchosal, suppléant du commandant Roland Troyon qui dirige le Service de sécurité de l'aéroport, a présenté ensuite le volet militaire de l'exploitation de l'aéroport en économie de guerre. En effet, le capitaine Duchosal assume également, avec le grade de lieutenant-colonel, le commandement du bataillon d'aéroport renforcé, dont la création est toute récente. Ce bataillon est composé de 7 compagnies, de 1200 hommes et comprend 150 à 200 véhicules. Mobilisable en trois heures, le personnel étant essentiellement genevois, son engagement est prévu pour le cas de crise, en vue de la protection de la neutralité et de la préparation de l'aéroport à la défense, ce dernier étant alors fermé au trafic civil.

Après une visite aux installations de l'OPE de l'aéroport, les participants ont assisté à une intéressante projection audio-visuelle sur la mise en place de nuit d'une dalle sur la piste et ont pu voir l'impressionnant matériel prévu pour les travaux de réfection de la piste. Ceux-ci se déroulent exclusivement de nuit pour ne pas entraver le trafic aérien, qui peut ainsi reprendre son rythme régulier au petit matin, déjà.

Rassemblés dans l'auditoire du bâtiment du SSA, les participants ont écouté attentivement l'exposé du capitaine Duchosal sur les missions du SSA qui intervient aussi pour effectuer des sauvetages sur le lac. Une démonstration pratique de lutte contre les incendies sur l'avion d'exercice du SSA a permis aux participants d'apprécier la précision et l'efficacité de ce corps d'élite. Les véhicules sont rapidement opérationnels et c'est avec respect que l'on regarde intervenir un engin de 35 tonnes dont le chauffeur engage seul ses moyens d'extinction en actionnant

son imposant lance-canon à partir de son tableau de bord.

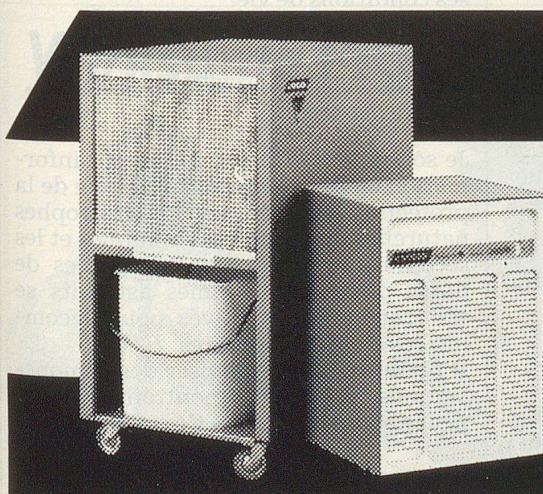
Un apéritif sympathique et bienvenu, servi sur la terrasse du bâtiment du SSA, a mis un terme à ces deux jours d'activité.

Pour conclure, nous ne voudrions pas manquer d'adresser nos très vifs remerciements à notre ami René Roch, de Genève, membre du comité de l'AIRPC, qui n'a pas ménagé ses efforts et a contribué dans une très large mesure à la réussite de notre rencontre. □

Ulysse Porret



Et l'on est sérieux au travail... sous l'œil attentif de l'instructeur.



Pour prévenir des dégâts d'eau onéreux:

Déshumidificateurs

Gamme étendue d'appareils efficaces, d'un emploi très varié – caves, entrepôts, habitations, installations de protection civile, etc. Exploitation entièrement automatique, consommation d'énergie minime.

Demandez-nous la documentation détaillée.

Krüger + Co.
1010 Lausanne, Tél. 021 32 92 90
Succursales: Münsingen BE,
Hofstetten SO, Degersheim SG,
Dielsdorf ZH, Gordola TI
Küssnacht am Rigi, Samedan

KRÜGER

Interview

«Ceux qui font la protection civile communale»



Nom: Villener
 Prénom: Jacqueline
 Titre: Conseillère administrative
 Déléguée à la PCi de la Ville
 de Carouge

■ Comment décrivez-vous votre fonction?

Mon rôle est de faire appliquer dans notre commune les dispositions de la Loi fédérale qui a été votée par le peuple suisse en 1962.

■ Quel moment de la protection civile préférez-vous?

J'apprécie les rassemblements des groupes après le travail, qui permettent de faire le point, de critiquer ou simplement d'apprendre à se connaître. Les repas en commun peuvent être une de ces occasions.

J'apprécie l'importance de la formation donnée à toutes les personnes astreintes à la PCi, formation et instruc-

tions qui peuvent être utiles dans la vie de tous les jours.

■ En 1987, quel événement d'actualité vous a le plus marquée?

Les catastrophes qui ont frappé plusieurs vallées de notre pays lors des orages d'août 1987. La solidarité qui s'est manifestée de diverses façons a démenti l'idée que l'on se fait sur l'ampleur de l'égoïsme.

■ Par quel moyen vous détendez-vous?

Le contact avec la nature, les promenades dans les bois, les pâturages à la rencontre de la flore et de la faune sauvage. Mais aussi les rencontres avec ceux qui aiment la vie et veulent améliorer les conditions de vie de tous. Mais le plus souvent, la lecture et l'écoute de la musique sont mes moments de détente.

■ Que pensez-vous du travail de l'état-major de votre commune?

L'organisation de la PCi à Carouge est exemplaire (je le dis sans fausse modestie puisque le chef local a été nommé bien avant que je n'entre en fonction). Les responsables de la PCi de Carouge sont des hommes compétents, dévoués et motivés. Aucun d'eux n'est occupé à plein-temps par le travail de la PCi et je suis acquise à cette forme d'organisation de la PCi pour une commune comme Carouge.

■ Que pensez-vous des femmes dans la protection civile?

J'ai défendu le principe de l'égalité des droits, je suis donc en faveur de l'égalité des devoirs. A l'exception de celles

qui ont des enfants en âge de scolarité et qui s'en occupent, les femmes ont leur place dans la PCi. J'apprécie la formation sanitaire qui leur est donnée et qui leur permet d'avoir un rôle important dans ce domaine particulier.

Les femmes ne doivent surtout pas être chargées des seules tâches que l'on n'oserait pas imposer aux hommes!

■ Comment concevez-vous l'information dans la protection civile?

D'abord par les contacts que les responsables doivent entretenir avec les hommes astreint et les femmes qui s'engagent.

Ensuite, par des journées «portes ouvertes» qui permettent à l'ensemble de la population de se renseigner et de comprendre.

Ces deux formes d'information nécessitent de la part de l'état-major un gros travail et une disponibilité au bon moment.

Il y a des messages à faire passer. Par exemple, il faut rappeler que lors de tous les conflits, le nombre des victimes civiles a été considérable, surtout où il n'y avait pas d'abris.

Même si je sais que les crédits de la PCi sont des crédits militaires, tant qu'à faire, à mes yeux ce sont ceux qui sont les mieux utilisés.

■ Quelle découverte scientifique, ces cinq dernières années, vous semble la plus importante?

Celles qui, en général, ont favorisé la réussite d'interventions chirurgicales délicates et qui permettent aux patients de mieux les supporter.

■ Pour quel personnage avez-vous le plus d'admiration?

Nelson Mandela, pour sa lutte contre l'apartheid, contre le racisme et pour la liberté des peuples africains.

De même que toutes celles et tous ceux qui ont sacrifié leur confort, quelquefois leur vie, pour lutter en faveur du respect de la dignité de l'homme et de ses conditions de vie.

■ Quel progrès en mesure d'apporter une amélioration de la protection civile souhaiteriez-vous?

Je souhaite que la formation et l'information mettent l'accent sur le rôle de la protection civile en cas de catastrophes naturelles ou accidents chimiques et les secours aux populations sinistrées de notre pays. Les hommes astreints se sentirait plus motivés pour accomplir les cours obligatoires.

Il faudrait aussi organiser des démonstrations publiques montrant ce que peut apporter la protection civile.

(AGPC, Sept. 1988)